

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le 13/4/2022

ID: 057-215702077-20220411-20222110414-DI

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE - ARRONDISSEMENT DE FORBACH

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEILLERS ELUS	CONSEILLERS EN FONCTION	CONSEILLERS PRESENTS	CONSEILLERS ABSENTS
29	29	14	15

Séance du 11 avril 2022, sous la présidence de Monsieur Laurent KLEINHENTZ, Maire. Convocation du 5 avril 2022.

PRESENTS: Mmes TUSCHL - ADAMY - CHEBLI - FRANGIAMORE - BECKENDORF - PIESTA - KERMAOUI.

MM. KLEINHENTZ - USAI - SATILMIS - OURIAGHLI - KLASEN - BAHFIR - EGLOFF.

PROCURATIONS: Mmes HARRATH - YILDIRIM - KHOUMRI - MANGIONE - FOGELGESANG - MM. BERBAZE

-BOUMEKIK - PODBOROCZYNSKI - ESTRADA qui ont donné procuration respectivement à M. USAI

- Mmes FRANGIAMORE - ADAMY - TUSCHL - PIESTA - MM. OURIAGHLI - KLASEN -

KLEINHENTZ - BAHFIR.

ABSENTES EXCUSEES: Mmes RUSSELLO - ANANICZ.

ABSENTS: Mme IDIZ - MM. LA LEGGIA - RAHAOUI - ELHADI.

Rapporteur: M. USAI

14 – UTILISATION DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Conformément à la délégation qu'il a reçue du conseil municipal, Monsieur le Maire rendra compte de l'utilisation qu'il en a faite, à savoir :

1) Concours divers

Dat e	Libellé - Prestation	Bénéficiaire - Contractant	Montant
07/03/22	Cotisation 2022	Union des Maires du Canton de FREYMING-MERLEBACH	280,00 €

L'assemblée prend acte.

Le Maire Le Maire Laurent KLEINHENTZ

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Sous-Préfecture et de sa publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr »